



SYNDICAT Régional des Podologues de Basse Normandie

MAISON DES PROFESSIONS LIBERALES 11/13 rue du Colonel Remy BP 35363 14053 CAEN cedex 4



(Affilié à la F.N.P. : 57,rue Eugène Carrière 75018PARIS)

Enregistrement à la préfecture sous le n° 1020

N° F.C. : 25 14 01093 14 338 657 034 000258412

☎06 08 32 54 80

e-mail: syndicat.podo.basnormand@wanadoo.fr

Chères consœurs, chers confrères,

L'Assemblée générale du Syndicat Régional des Podologues de Basse Normandie se tiendra le :

Vendredi 22 Janvier 2010 à 18H

Adresse : Hôtel Restaurant MERCURE

1, rue Courtonne Caen Centre Port de Plaisance 14000 CAEN

Téléphone 02 31 47 24 24

Afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Appel des représentants
- **Approbation de l'assemblée Générale du 13 décembre 2008.**
- Rapport moral du Président et débat sur l'activité syndicale de l'année écoulée.
- Rapport de la Trésorière Bilan 2008/2009
- Budget prévisionnel Fixation de la cotisation 2010.
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Actions menées en 2009
- Actions à mener en 2010
- Relations avec la Fédération Nationale des Podologues
- Formation continue : programme défini avec le concours de tous les participants de cette A.G., afin de répondre plus précisément aux besoins des professionnels.
- Questions diverses -Nouvelle adresse

Elections du conseil d'administration (par les syndiqués à jour de leur cotisation)

Ne pourrons assister à L'AG que les personnes **qui auront réglé leur cotisation** (voir modalités de règlement)

Merci à tous les Membres à jour de leur cotisation de renvoyer le coupon de candidature s'ils le désirent et si besoin celui du « Bon pour pouvoir »

APPEL DE COTISATIONS 2010

Pour cette année, la cotisation sera de **240€**.

Cette cotisation est exigible au **1er janvier 2010** car celle-ci couvre l'année d'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Années D.E. antérieures à 2009 : 240€ Année D.E. : 2009 : 120€ Pour les couples : 360€
Quote-Part FNP 2010 : 190€ ttc

Possibilité de verser 3 chèques (trois de 80 €) Pour les jeunes diplômés,(deux chèques de 60 €)

Vos chèques doivent être datés à la date de l'envoi et impérativement reçus par la trésorière avant 1^{er} JANVIER 2010. Ils doivent être libellés à l'ordre du syndicat des podologues de Basse-Normandie et seront encaissés au plus tard en mars 2010. Un reçu pour votre comptabilité vous sera adressé. Aucune inscription ne pourra être prise en compte si elle n'est pas accompagnée de la totalité de la cotisation(1 à 3 chèques).

Pour le Président : La secrétaire générale Brigitte Berseron-Roos

Nom :

Prénom :

Pense venir à l'A.G. du 22 Janvier 2010 : OUI NON

Bon à retourner à Brigitte Berseron-Roos 6, place Fontette 14000 CAEN , avant 15 Janvier 2010.

Tél : 02 31 86 10 10 Fax 02 31 28 39 81 Email : brigitte.berseron@free.fr